

CONDITIONS DE RÉSERVATION

1- LOCATION D'EMPLACEMENT

I - Le contrat de réservation devra indiquer les noms, prénoms et dates de naissance de chaque personne prévue, le numéro de téléphone ainsi que l'adresse, le type d'installation (tente, caravane, camping-car, avec ou sans branchement électrique) ; la durée du séjour (dates d'arrivée et de départ). Le séjour est décompté de 14h à 11h. L'emplacement sera disponible à partir de 14 heures le jour de l'arrivée, et devra être libéré pour 11 heures le jour du départ. Après 11 heures, une journée supplémentaire sera comptée (sauf accord de la direction).

2 tentes au maximum sera autorisés sur l'emplacement (ou bien 1 caravane + 1 tente) ou 1 camping-car et une tente .

II - Vous devez joindre au contrat de réservation dûment rempli une somme de 30% d'acompte déductibles du montant du séjour + 25 € non déductibles représentant les frais de réservation. Le solde étant à régler à l'arrivée.

III - Dès réception du contrat de réservation et de votre acompte €, votre demande de réservation sera enregistrée.

Vous recevrez dans les plus brefs délais une confirmation de réservation mentionnant vos dates de séjour et confirmant la retenue d'un emplacement (dans la limite de nos possibilités).

IV - La réservation sera considérée effective à partir de la date mentionnée sur le contrat de réservation.

Elle conservera ses effets pendant 24 heures à partir de cette date.

V - En cas d'annulation il vous sera retenu, ou resteront dus :

- Les frais de dossier •
- Un montant égal à 20% du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée.
- Un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou si vous ne vous présentez pas.

Un montant de 5 €, correspondant aux frais bancaires engagés.

VI - Toute annulation doit être effectuée par lettre recommandée

VII - Tout séjour réservé est dû.

COVID 19 - Pour tous les séjours que nous ne pouvons honorer, nous suivons les dispositions gouvernementales.

Ces dispositions, nous engage à proposer des avoirs à notre clientèle valables sur 18 mois (L'ordonnance « relative aux conditions financières de résolution de certains contrats de voyages

touristiques et de séjours en cas de circonstances exceptionnelles et inévitables ou de force majeure
» validée lors du Conseil des ministres du 25 mars et publiée au Journal Officiel du 26 mars.)

**Annulation ou modification sans frais jusqu'au jour d'arrivée dans les conditions suivantes / avec remboursement des sommes versées ou émission d'un avoir si le client le souhaite et l'accepte :

- le client est positif au Covid au moment du début du séjour,
- le camping est fermé pour des raisons liées au Covid 19,
- le client ne peut se déplacer pour des questions de confinement

2- LOCATION DE COTTAGES, MOBII-HOMES, CHALETS

I - Les arrivées s'effectuent en principe entre 16 heures et 19 heures le samedi. En cas d'arrivée après 19 heures, il est impératif de prévenir la réception.

Les locations sont conservées durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, elles cessent de vous être réservées et la totalité du coût du séjour sera retenue.

Les départs sont prévus uniquement entre 8 heures et 10 heures auprès de la réception.

II - L'acompte est de 30 %, plus 25 € de frais de dossier, non déductibles et non remboursables.

III - Le règlement du solde du séjour est à régler au minimum un mois avant le premier jour de la location sans qu'il soit fait de relance.

A défaut de règlement du solde dans ce délai, votre location sera annulée, et les acomptes et frais de dossier seront conservés.

Une caution de 800 € sera demandée à la remise des clés. Elle sera restituée au départ après l'inventaire et le contrôle de propreté, le ménage devant être fait par vos soins (ménage, poussières, vaisselle faite, réfrigérateur et éléments de cuisson nettoyés, salle de bains ...) La caution vous sera restituée dans les 8 jours après contrôle de votre installation.

IV - En cas d'annulation, il vous sera retenu, ou resteront dus :

- Les frais de dossier
- un montant égal à 20% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue.
- Un montant égal au total du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée, ou si vous ne vous présentez pas.

Un montant de 5 € correspondant aux frais bancaires engagés.

Toute annulation doit être faite par lettre recommandée.



V - En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, la totalité du séjour reste due, conformément aux dates réservées.

VI - Les animaux sont admis dans les locations au tarif forfaitaire de 100 € par animal.

VII - Une réservation n'est effective qu'à réception d'une lettre de confirmation du camping "Les Embruns" vous précisant le montant versé et le montant restant dû à l'arrivée.

VIII - Une structure locative est louée nominativement et ne pourra en aucun cas être sous-louée. Toute personne non inscrite sur le contrat de location sera considérée comme visiteur.

3- MODALITÉ DE PAIEMENT

Chèque vacances (ANCV), carte de crédit (Visa, Eurocard, Mastercard), Virement sur compte bancaire : Crédit Agricole Quimperlé. N° FR76 1290 6000 4257 4627 3446 090 BIC AGRIFRPP829

ATTENTION : Les virements bancaires engendrent des frais dépendants des services étrangers des organismes bancaires, qui vous seront imputés. Seules les sommes effectivement reçues par "Les Embruns" seront retenues.

Toute personne séjournant aux "Embruns" doit respecter les règles et obligations du camping. En cas de litige, le Tribunal de Quimper est seul compétent.

4 -DROITS D'IMAGE

Le camping Les Embruns réalise, pour sa promotion, des supports photographiques et vidéos. Leur diffusion étant soumise à autorisation expresse, pour vous-même ou les mineurs sur lesquels vous avez autorité, vous exprimerez le cas échéant votre désaccord quant au droit à l'image dès votre arrivée.

5 -MEDIATEUR DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions de l'article L1612 du code de la consommation, tout client du terrain du camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution à l'amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitation du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut choisir est : l'AME Conso - www.mediationconso-ame.com

6- EXTRAIT DU REGLEMENT

- Les chiens de 1ère et 2ème catégorie sont strictement interdits dans le camping
- Par respect pour l'environnement et pour les autres campeurs, les promenades hygiéniques de vos animaux de compagnie seront faites à l'extérieur du camping. En cas de mésaventure, vous êtes tenus de ramasser les besoins de vos animaux. Nos amis les chiens et chats sont interdits dans l'enceinte de la piscine.

- Les usagers du terrain de camping sont instamment priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible
- Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au camp, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres qui en sont civilement responsables.
 - Le silence doit être total entre 22 heures et 7 heures
 - Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer
 - Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Il est remis sur simple demande.
 - En réservant au moyen d'Internet, le client autorise la société Les Embruns et ses collaborateurs à utiliser le postage et les adresses électroniques dans ses propres buts promotionnels et commerciaux.

GB :

1 - PITCH RENTAL

I - The reservation contract must indicate the surnames, first names and dates of birth of each person included in the booking, the telephone number as well as the address, the type of equipment (tent, caravan, motor home, with or without electricity); the duration of the stay (dates of arrival and departure). The duration of the stay is counted from 1400 to 1100.

The pitch will be available from 2 p.m. on the day of arrival and must be vacated by 1100 on the day of departure.

After 1100, an extra day will be counted (unless agreement).

A maximum of 2 tents will be allowed on the pitch (or 1 camper + 1 tent or 1 caravan + 1 tent).

II - You must join to the booking contract completed with a 30% deposit deductible from the total amount of the stay.

The 25€ reservation fees are non-deductible. The balance is to be paid on arrival for the entire stay.

III - As soon as we receive the reservation contract and your deposit, your reservation request will be confirmed. You will receive

a booking confirmation mentioning your dates of stay and confirming that a reservation has been made. emplacement (within the limits of our availability).

IV - The reservation will be considered effective from the date mentioned on the reservation contract.

It will keep its validity for 24 hours from this date.

V - In case of cancellation, the cost retained or will remain due are:

- The booking fees

- An amount equal to 20% of the total cost of the stay if you cancel more than 30 days before the date of arrival.

- An amount equal to the total cost of the stay, if you cancel less than 30 days prior to your arrival date, or if you do not show up.

An amount of 5 € corresponds to the expenses.

Cancellation insurance covers, in certain cases, compensation for breach of contract (see the conditions of the insurance cancellation Pallas MMA).

VI - All cancellations must be made by registered letter.

VII - Every reserved holiday is due.

2- RENTAL OF COTTAGES, Mobil-HOMES, CHALETS

I - Arrivals are normally between 4 pm and 7 pm on Saturdays. In case of arrival after 7 pm, it is imperative to inform the reception.

The rentals are kept for 24 hours after the scheduled date of arrival. After this time, they cease to be reserved for you and the total cost of your stay will be retained.

Departures are only scheduled between 8 am and 10 am at the reception desk.

II - The deposit is 30 %, plus 25 € for booking fees, non-deductible and non-refundable.

III - The balance of the stay is to be paid at least one month before the first day of the rental period without any reminder.

If the balance is not paid within this period, your rental will be cancelled and the deposit and booking fees will be retained.

A security deposit of 800 € will be required when the keys are handed over. It will be returned after the inventory and the cleanliness check, the cleaning must be done by the guests (cleaning, dust, dishes done, refrigerator and cooking elements cleaned, bathroom and kitchen, etc.). the deposit will be returned to you within 8 days after control of your installation.

IV - In the event of cancellation, you will be held back, or will remain due:

- The booking fees
- an amount equal to 20% of the total cost of the stay if you cancel more than 30 days before the scheduled arrival date.
- An amount equal to the total cost of the stay if you cancel less than 30 days before your scheduled arrival date, or if you do not show up.

An amount of 5 € corresponding to the cost of bank charges incurred.

All cancellations must be made by registered letter.

V - In the event of late arrival or early departure, the entire stay remains due, in accordance with the dates booked.

COVID 19 - For all stays that we cannot honour, we follow the government regulations.

These measures commit us to offer credit notes to our customers valid for 18 months (The decree "relating to the financial conditions for the cancellation of certain tourist travel and stay contracts in the event of exceptional and unavoidable circumstances or force majeure" validated at the Council of Ministers on 25 March and published in the Official Journal on 26 March).

**Cancellation or modification free of charge until the day of arrival under the following conditions / with reimbursement of the sums paid or issue of a credit note if the client wishes and accepts it :

- the customer is positive at Covid at the beginning of the stay,
- The campsite is closed for reasons related to Covid 19,
- the customer cannot move around for lockdown reasons



VI - Animals are admitted in the rentals at the rate of 100 € per animal per stay.

VII - A reservation is only effective on receipt of a confirmation letter from "Les Embruns" campsite specifying the amount paid and the amount remaining due on arrival.

VIII - A rental structure is rented by name and can in no case be sublet. Any person not registered on the rental contract will be considered as a visitor

3- METHOD OF PAYMENT

Chèque vacances (ANCV), credit cards (Visa, Eurocard, Mastercard), transfer to bank account: Crédit Agricole Quimperlé. N° FR76 1290 6000 4257 4627 3446 090 BIC AGRIFRPP829

WARNING: Bank transfers generate costs that depend on the foreign services of the banking organisations, which will be charged to you. Only the sums received by "Les Embruns" will be retained.

Any person staying at "Les Embruns" must respect the rules and obligations of the campsite. In the event of a dispute, Only the court of Quimper is competent.

4- IMAGE RIGHTS

Camping Les Embruns produces photographic, and video supports for its promotion. Their distribution is subject to express authorisation, for yourself or the minors over whom you have authority, you will express, if necessary, your disagreement about the image rights upon arrival.

5 - CONSUMPTION MEDIATOR

In accordance with the provisions of article L1612 of the consumer code, any customer of the campsite has the right to have recourse free of charge to a consumer mediator for the amicable resolution of a dispute which would oppose him to the use of the campsite. The contact details of the consumer mediator that the customer may choose is: AME Conso - www.mediationconso-ame.com.

6- EXTRACT FROM THE REGULATIONS

- 1st and 2nd category dogs are strictly forbidden in the campsite.
- Out of respect for the environment and for other campers, your pets will be allowed to walk outside the campsite. In case of unfortunate incidents, you are required to pick up your pets' needs. Dogs and cats are not allowed in the swimming pool area.
- Users of the campsite are kindly requested to avoid any noise and discussions that could disturb their neighbours. Sound equipment must be adjusted accordingly. Door and boot locks must be as discreet as possible.
- Dogs and other animals should never be left at liberty. They must not be left in the camp, even locked up, in the absence of their masters who are civilly responsible for them.
- Silence must be total between 10 p.m. and 7 a.m.



- The fact of staying on the campsite implies acceptance of the provisions of these rules and the commitment to comply with them.
- These rules and regulations are posted at the entrance to the campsite and at the reception desk. They are available on request.
- - By reserving via the Internet, the customer authorises Les Embruns and its employees to use the mailing and e-mail addresses for its own promotional and commercial purposes.